

Le Poët Sigillat

Compte rendu du conseil municipal du mercredi 1^{er} Juillet 2009 à 18 h30 par la convocation du 22 Juin 2009

Secrétaire de séance : Cédric Coquet

Sont présents : Pierre Jouve, Jean François Deydier, Cédric Coquet, Jean Claude Goffre, Patrice Airieau, Claude Vincent et Marc Bonnard (Maire).

Absent excusé: Henri Barjavel

 **Révision du zonage d'assainissement : dossier d'enquête.**

La révision du zonage d'assainissement effectuée par la communauté de commune du Val d'Eygue est terminée.

Deux modifications sont apportées par rapport à l'ancien zonage au hameau des Hubacs et au village.

Le dossier est consultable en mairie.

Délibération : Avis favorable du conseil.

 **Aire de retournement des bus au hameau le Moulin du Plan : Devis de la DDE**

L'estimation de ces travaux par la DDE est de 20 000 euros.

Une délibération est prise pour demander une aide au conseil Général de la Drôme. Les travaux sont prévus pour 2010.

 **Actualisation annuelle du loyer de l'appartement communal.**

Selon l'indice INSEE qui est de 2.24 %

Le loyer initial est de 334.83 il y a donc une augmentation de 7.50 euros dès le début du mois d'Août 2009.

Soit un nouveau loyer de 342.33 euros.

Délibération : Avis favorable. Délibération pour le percepteur.

 **Délibération pour encaisser un chèque de trop versé.**

Le chèque est du montant de 145.80 euros qui est un remboursement d'un trop perçu lors de l'acquisition aux Consorts Coulet (acompte de 1 100 euros).

Délibération : Avis favorable

Le Poët Sigillat

Projet d'extension des réseaux Rue de la Mairie.

France Télécom propose une esquisse et une convention.
Des devis vont être demandés à des entreprises pour chiffrer le coût des travaux.
Nous connaissons déjà les coûts de la Basse Tension EDF, de l'assainissement et de l'éclairage Public.
Pour France Télécom les travaux doivent être réalisés dans un délai d'un an sinon la convention est caduque.

Délibération : Avis favorable

Protection contre le gel des compteurs d'eau

Normalement ce sont les propriétaires qui doivent protéger leurs compteurs.
Sur notre commune certains ne sont pas protégés et cassent.
Il est proposé d'acheter du polystyrène et de le placer à ceux qui manquent. C'est l'employé communal qui sera chargé de la pose.

Délibération : Avis favorable

Secrétaire de Mairie : Mise en réseau des ordinateurs à Internet et acquisition d'un siège de travail

Pour faciliter le travail de nos deux secrétaire il faudrait mettre en réseau les ordinateurs à Internet. Un devis sera demandé au fournisseur de l'ordinateur : Mutimédia à Nyons.

Proposition d'un siège de travail pour la seconde secrétaire à 75 euros.

Délibération : Avis favorable

Divers : programme voirie 2010 dans le cadre du FDAC CCVE.

Liste des travaux est proposé au conseil : Quartier La Fromagière, les Blaux, la Rochette, Haut Lauron, Tour de Garau, Bellatouse, Brussière, Serre du Roi et Serre de Curnier prévu en gravage.

Le quartier Le Clos serait à goudronner.

Cette liste sera envoyée à la DDE de Nyons et à la CCVE pour chiffrage. La liste définitive des travaux sera arrêtée en fonction du montant.

Délibération : Avis favorable

**Prochain Conseil Municipal
Le Lundi 31 Août 2009 à 18 h 30
À la salle de la mairie.**